

Transcription des documents audio

S'assurer avant de commencer l'épreuve que tous les candidats sont prêts.

L'enregistrement sur cassette comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur le magnétophone avant la fin de l'épreuve.

[Mise en route du magnétophone]

DELFL, niveau B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues, épreuve orale collective.

Exercice 1

Vous allez entendre une seule fois un court enregistrement sonore.

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Répondez en cochant (X) la bonne réponse. Lisez maintenant les questions.

[Pause de 1 minute]

Il aura fallu du temps mais finalement les Français se sont mis au tri sélectif des déchets. Il n'y a pas longtemps encore, les Français étaient considérés comme les mauvais élèves de l'Europe en la matière mais il semble qu'ils aient fait de réels progrès. C'est ce qu'a dit à Stéphanie Depierre le directeur général d'Eco Emballage à Bernard Hérodin.

– Un, globalement, tous les Français peuvent trier. Deux : les Français aujourd'hui trient un emballage sur deux, ce qui est tout à fait satisfaisant, sachant qu'il y a dix ans pas un seul Français ne triait. Troisièmement, la qualité du tri est globalement satisfaisante. Aujourd'hui, en gros, il y a 20 % des déchets qui se trouvent dans la poubelle, dans le bac des emballages, dans le bac de la collecte sélective, qui ne devraient pas s'y trouver. Donc ceci nécessite un sur tri, naturellement, qui coûte un peu d'argent. J'estime que l'on a réussi à faire évoluer le comportement des Français d'une façon absolument prodigieuse parce que qui, il y a douze ans, aurait dit que les Français, souvent jugés indisciplinés, pas très préoccupés par l'environnement, allaient se soumettre au fait de ne plus tout mettre en mélange dans une seule poubelle, comme on disait. C'est une démarche qui devient une démarche citoyenne et qui doit continuer à être améliorée.

RFI Matin - 28/04/05

[Pause de 3 minutes]

Exercice 2

Vous allez entendre 2 fois un enregistrement sonore.

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Lisez à présent les questions. Vous avez une minute.

[Pause de 1 minute]

Première écoute

Belle-Île en Mer est la plus grande des îles de Bretagne. Située au large de Quiberon, elle est célèbre par son histoire, ses marins mais aussi grâce à la citadelle construite par Vauban à l'époque de Louis XIV. Le monument historique surplombe la mer, à l'entrée du port du palais et son histoire, bien que commencée pratiquement au siècle des Lumières, continue de fasciner nos contemporains. Et on en veut pour preuve ce qui lui est arrivé depuis une quarantaine d'années. En effet, au début des années soixante, la citadelle n'était plus qu'une ruine, recouverte de lierre, jusqu'au jour où la famille Larquetoux à la recherche d'une petite maison à Belle-Île en tombe raide amoureux. Elle rachète le tas de pierres et commence à restaurer ce qui va devenir l'une des plus belles restaurations de notre patrimoine militaire et maritime. Aujourd'hui les travaux sont quasiment terminés mais la vie a rattrapé la famille Larquetoux qui vient de vendre l'ensemble du site à une chaîne hôtelière. Dans ce contexte, que va-t-il devenir ? Nicolas Tafouary, le conservateur du musée, a bien voulu répondre à nos

questions et, pour lui, le projet ne devrait pas porter préjudice à ce patrimoine qui n'était plus que ruines.

– C'était une ruine oui, ça se préparait d'ailleurs à être une ruine depuis déjà la fin du XIX^e siècle, époque où les militaires ont commencé à se désintéresser un peu de la fortification belliloise et puis ça aurait pu devenir un tas de pierre effectivement si M. et Mme Larquetoux, qui ont été ses propriétaires entre 1960 et donc 2005, n'étaient pas intervenus, n'étaient pas tombés amoureux de la ruine qu'elle était pour faire renaître cette citadelle exceptionnelle du grand siècle.

– Alors, l'histoire de la citadelle Vauban à Belle-Ile, c'est aussi l'histoire d'une famille, d'un couple qui tombe amoureux du lieu, du monument et a tout refait de A jusqu'à Z, aujourd'hui c'est tout refait...

– Voilà, l'histoire de la citadelle Vauban en effet a été confondue depuis 1960 avec l'histoire d'un couple d'extraordinaires mécènes, M. et Mme André Larquetoux qui, en effet, ont sacrifié toute leur vie, toute leur fortune et surtout toute leur passion à un monument qu'ils ne connaissaient pas avant ce premier voyage en Bretagne, qu'ils ont effectué au mois d'août 1960. Ils cherchaient une villa au bord de la mer, Mme Larquetoux le raconte encore, et puis il ont été complètement piégés par ce monument, ils ont été happés par ces milieux d'histoire et en effet petit à petit ils ont complètement défriché l'ensemble pour retrouver le système de défense quasiment intact sous la végétation, et puis ensuite il a fallu beaucoup de courage encore pour documenter la restauration d'une part, et ensuite pour tout restaurer à l'identique, et quand je dis restaurer, c'était parfois restituer : on a un arsenal qui datait de 1780 qui se présente dans un état quasiment de fonctionnement, on pourrait y remettre des canons et des fusils comme à l'époque, et on a des courtines, des bastions qui sont quasiment opérationnels.

– On peut dire que c'est un grand respect du patrimoine, en fait ?

– C'est presque plus qu'un respect du patrimoine, c'est vouloir restaurer le patrimoine comme peut-être il n'a jamais été, tellement les choses ont été faites avec goût et avec respect de l'authenticité.

– Alors maintenant on change de cap, puisque la famille s'en dessaisit. On aurait pu croire que le conseil régional ou général aurait pu s'y intéresser, ce n'est pas vraiment le cas et ça a été racheté et ça va être exploité par une entreprise privée, par un hôtel, pour ne pas le dire... À votre avis, est-ce que ça va changer la forme de ce patrimoine ? Qu'est-ce qui va se passer ?

– Ça... ça ne va pas changer grand chose finalement dans la citadelle. On aurait pu rêver en effet que l'État, ce serait l'idéal, ou les collectivités locales, région ou département, (région de Bretagne ou département du Morbihan) puissent s'intéresser à ce monument, mais les uns comme les autres ont déjà beaucoup de monuments à s'occuper, tout le monde connaît maintenant la décentralisation culturelle, c'est-à-dire ce que tout le monde aurait pu vouloir il y a vingt ans, une citadelle qui retourne dans le giron de l'État ou des collectivités publiques, est bien difficilement réalisable à notre époque. Et donc on assiste, avec cette vente de la citadelle au groupe des Hôtels Particuliers de M. Philippe Savry, à une sorte de passation de témoin entre deux propriétaires privés qui vont veiller à la valorisation de cette citadelle.

– Est-ce que la citadelle est classée ou inscrite ?

– La citadelle est, depuis le 1^{er} mai 1933, est seulement inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

– Ce qui laisse donc la possibilité pour faire certaines choses au nouveau propriétaire...

– Ce qui laisse... en vérité... ce qui laisse de grandes... en effet une certaine latitude pour faire des choses mais de toute façon, ce qui sera fait le sera dans le même esprit d'ailleurs que tout, c'est à cette condition qu'ils ont consenti à se séparer de leur citadelle et puis de toute façon, la citadelle telle qu'elle se présente est un monument quasiment entièrement restauré, il reste quelques aménagements intérieurs à faire mais la grande caserne, par exemple, du grand quartier qui domine de 740 mètres de hauteur la mer, eh bien on ne peut guère changer sa physionomie extérieure.

Pourquoi les collectivités locales n'ont-elles pas acquis ce haut-lieu prestigieux, d'autant que des aides ont été allouées aux propriétaires pour le restaurer ? La réponse, on l'a entendu, nous vient de la décentralisation qui coûte déjà cher aux régions et aux départements. La vente de la citadelle tourne une page à Belle-Île en Mer, on espère que le nouveau propriétaire saura respecter ce joyau de notre patrimoine, son architecture et son environnement.

RFI - Patrimoines - par Michel Schulman - 23/04/05

[Pause de 3 minutes]

Deuxième écoute

[Pause de 5 minutes]

L'épreuve est terminée. Veuillez poser vos stylos.

[Arrêter le magnétophone]